

# La lettre d'information sur les travaux de déstockage

N°13 - NOVEMBRE 2015

LE STOCKAGE SOUTERRAIN STOCAMINE



**Alain ROLLET**  
Liquidateur  
amiable des  
MDPA

*La période d'été a été très délicate pour le déstockage puisqu'elle a nécessité la mise au point d'une méthode d'avancement renforcée, qui permette de réduire l'exposition des opérateurs. Ainsi, un passage a pu être réalisé dans le bloc 21 par l'allée 2. À la date de parution de cette nouvelle lettre d'information, les conditions minières du chantier sont beaucoup plus favorables aux opérations de déstockage.*

*L'absence confirmée de mercure dans les colis de déchets arséniés du bloc 21 conduit par ailleurs à poursuivre la sortie du mercure en déstockant principalement les déchets qui sont classés « mercuriels » et dont la teneur en mercure a été confirmée par deux analyses distinctes.*

*D'autre part, les vérifications concernant les substances présentes dans les différents colis de déchets se poursuivent et le tiers expert a demandé plusieurs centaines d'analyses complémentaires. Une amélioration du scénario de déstockage actuel, tenant compte de ces nouvelles informations, est en cours d'élaboration.*

*Enfin, le sondage de surveillance de la remontée de saumure dans la mine Amélie a été repris et tubé avec succès : la foration a atteint le point bas des zones exploitées au nord du secteur Amélie, soit -931,5 mètres. Une série de tests doit être réalisée pour exploiter ce nouveau point d'observation.*

*Je vous souhaite une bonne lecture.*

## DE MEILLEURES CONDITIONS DE DÉSTOCKAGE DANS L'ALLÉE 2 DU BLOC 21

Suite aux conditions minières dégradées rencontrées dans l'allée 2 du bloc 21 et conformément à l'arrêté de police des mines, les Mines de Potasse d'Alsace (MDPA) et leurs prestataires ont élaboré une méthode plus sûre pour progresser dans ces zones dangereuses et ont fait appel au tiers expert K-Utec, choisi par l'Administration. Celui-ci a validé les mesures de renforcement et les travaux de déstockage ont pu se poursuivre dans l'allée 2 mais à un rythme plus ralenti.

Les mesures, contraignantes, ont en effet consisté, au fil de l'extraction des colis, à renforcer le toit (plafond) à distance par pose d'étais hydrauliques individuels. Ce renforcement était préalable à l'intervention du personnel, chargé de mettre en place un second renforcement provisoire par boulons en fibre de verre. Le toit déconsolidé a ensuite été havé (creusé) jusqu'à cette dernière ligne de boulons et des boulons en acier de 2 mètres de long scellés à la résine ont été posés pour tenir le toit définitif de l'allée 2.

Heureusement, les conditions se sont ensuite améliorées, sans doute car les zones sur-contraintes par l'exploitation des couches de potasse sus-jacentes (cf. lettre d'information n°11) ont été dépassées. Le retour à des conditions de travail moins contraignantes a permis d'améliorer le rythme de déstockage.



Vues de l'allée 2 montrant l'évolution positive de la situation minière.

## DES MESURES DE CONTRAINTES DANS LES PILIERS DU STOCKAGE

L'arrêté de police des mines concernant les mauvaises conditions de déstockage prévoyait la réalisation de mesures de contraintes au sein des piliers, afin de mieux anticiper ce type de phénomène dans les zones *a priori* sur-contraintes.

Des sondages horizontaux de 12 mètres de long ont donc été forés dans certains piliers (les piliers du stockage sont carrés, avec une section de 20 mètres de côté) pour la réalisation de mesures par fracturation hydraulique tous les mètres afin de mieux déterminer le niveau de contraintes en rapport avec les exploitations supérieures. Ces premières mesures sont en cours d'interprétation par le tiers expert K-Utec.



## L'OBSOLESCENCE DES INSTALLATIONS

Une précédente panne de la machine d'extraction du puits Joseph (cf. lettre d'information n°11) avait obligé à l'évacuation de la mine au mois de juin. Ce jeudi 22 octobre, une nouvelle panne a affecté la chaîne d'alimentation électrique de cette même machine.

La panne concernait le système de régulation de l'alimentation électrique par thyristors (interrupteurs électroniques) du moteur de la machine d'extraction. Elle a été très difficile à détecter et a nécessité une réparation à l'aide d'anciens matériels électriques.

Les opérations ont mobilisé les équipes d'intervention pendant plus de deux jours, et ont empêché toute descente dans les installations souterraines durant ce délai.

Un incident plus important, avec présence de personnel dans la cage, n'étant pas à exclure, un groupe électrogène de réserve est en cours d'installation afin d'être en mesure d'évacuer ce personnel.

## LE SONDAGE DE SURVEILLANCE DE LA REMONTÉE DES EAUX

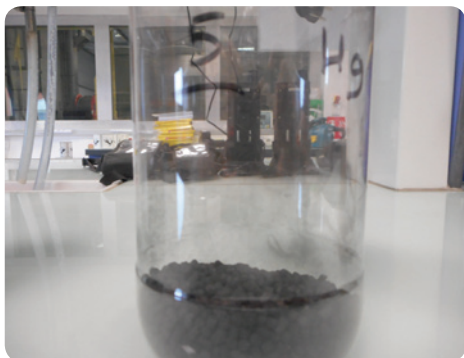
Un premier sondage carotté avait été foré en 2013 afin d'atteindre le point bas de la mine Amélie et de disposer d'un bon indicateur de la remontée de saumure dans ce secteur qui abrite le stockage. Malheureusement, les opérations avaient été interrompues au-dessus de la couche supérieure de potasse exploitée, encore très poreuse et riche en vides.

Ce forage a été repris avec une technique de forage dévié à partir de 800 mètres de profondeur et en destructif. Les vieux travaux de la couche inférieure ont été traversés : des vides ont été rencontrés et la présence de saumure a été détectée. Reste à tester à l'aide de mesures et d'essais s'il s'agit d'eau remontant dans la mine ou des liquides utilisés lors de la foration.



La sondeuse sur le chantier de la mine Amélie.

## UN POINT SUR LA TIERCE EXPERTISE



L'un des échantillons préparés pour la nouvelle campagne d'analyse de la composition des colis.

Le dossier de fermeture de StocaMine déposé début janvier 2015 est actuellement en cours d'examen par les tiers experts.

Sont soumis à tierce expertise par le Préfet les éléments suivants :

- « L'étude de sûreté du confinement des déchets à long terme (...), expertise des barrages à réaliser et leurs emplacements (...), le concept de remblayage des puits.
- L'étude du volume et de l'évolution du volume des vides miniers (...) et par récurrence la vitesse d'envoyage attendue.
- L'étude du "terme source" pour appréhender les polluants qui pourraient être expulsés vers la nappe phréatique après envoyage et l'impact du projet sur la qualité des eaux phréatiques.
- Une analyse critique de la composition des colis entreposés (...).
- L'exposé des solutions alternatives au maintien du stockage avec leurs conséquences respectives notamment en ce qui concerne leur impact sur l'environnement.
- L'exposé des dispositions relatives au suivi (...) après travaux et celui de la qualité des eaux souterraines. »

Le Préfet a par ailleurs soumis deux autres sujets à expertise : la faisabilité du déstockage en regard des conditions minières et l'analyse critique de la composition des colis qui resteront dans le stockage.

Les tiers experts devraient remettre un premier rapport au Préfet fin novembre 2015.



### Contact

StocaMine-Mines de Potasse d'Alsace - Avenue Joseph Else -  
68310 Wittelsheim - 03 89 57 87 12 - [c.schumpp@mdpa.fr](mailto:c.schumpp@mdpa.fr)  
[www.stocamine.com](http://www.stocamine.com)

Directeur de la publication : Alain Rollet – Crédits photos : © MDPA 2015 - Conception-réalisation : Menscom.

Si vous souhaitez vous désabonner, merci d'envoyer le mot « Désabonnement » par retour de mail.